

supprimées, nous ne connaissons pas l'ivresse que procure la véritable maturité.

Comme j'aurais voulu que ces mots me reviennent en mémoire ce matin-là, au foyer de personnes âgées.

Hier, dans le discours du Trône, Son Excellence le Gouverneur général a signalé que l'électorat s'était prononcé et que nous allions adopter la Loi sur le libre-échange au cours de cette session, de sorte qu'elle soit en vigueur le 1^{er} janvier comme prévu. Nous pourrions ainsi jouir des avantages qu'offre l'accord.

Je trouve encourageant de voir que, dans leurs déclarations à la presse, les sénateurs des deux côtés de la Chambre ont dit qu'ils avaient l'intention de faire diligence dans l'étude de cette question historique.

Comme l'a dit le gouverneur général, il y aura plus tard un autre discours du Trône dans lequel le gouvernement révélera le reste de son programme. Nous serons alors sans doute saisis de projets de loi portant entre autres sur la garde des enfants et sur la radiodiffusion, et de nouvelles mesures soumises au Parlement. Son Excellence a parlé dans son discours d'un renouvellement et a dit qu'il constituait l'essence de la démocratie canadienne. Pour de vrais sénateurs actifs, le renouvellement constitue un défi stimulant.

Honorables sénateurs, il est opportun de réfléchir aux promesses que comporte l'ouverture d'une nouvelle session en cette enceinte. Ce vent d'optimisme est d'autant plus fort que nous nous trouvons une fois encore réunis à la veille des Fêtes et que les traditions, convictions et espoirs que nous partageons font passer au second plan nos divergences de vues et nos différences d'allégeance.

Nous ne pouvons cependant jouir sans réserve de notre bonne fortune. Comment peut-on en effet oublier la terrible tragédie qui a frappé la population de l'Arménie. Le tremblement de terre de la semaine dernière prend place parmi les grands désastres de notre histoire. Le nombre des morts et l'ampleur des dommages sont tels qu'ils dépassent presque, pour nous, les limites du concevable.

Des quatre coins de notre monde cynique, l'aide internationale arrive à flots dans les villes dévastées de Spitak, Leninkan, Kirovakan et Stepanavan, villes dont la plupart d'entre nous n'avaient à peu près jamais entendu parler il y a une semaine. Notre gouvernement s'est engagé à verser 550 000 \$ d'aide et a promis 5 millions de dollars de plus. M. Clark a offert les services d'experts pour l'enlèvement des débris laissés par le tremblement de terre. Les organisations et les particuliers du Canada ont réagi rapidement et avec générosité.

On a néanmoins l'impression que notre contribution n'est qu'une goutte d'eau dans la mer. Mais à celle-ci s'ajoutent nos prières pour les populations éprouvées et notre compassion pour les Canadiens d'origine arménienne.

Des voix: Bravo!

(Sur la motion du sénateur Gigantès, le débat est ajourné.)

QUESTION DE PRIVILÈGE

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, j'aimerais soulever une question de privilège. Elle porte sur la décision de cette Chambre de tenir une séance inhabituelle—soit de faire

débuter nos travaux à 10 heures ce matin—pour ne pas avoir à siéger le reste de la semaine. Si je soulève cette question de privilège, c'est surtout parce que je déplore toutes les périodes de question de cette semaine s'en soient trouvées annulées.

Les honorables sénateurs savent pertinemment qu'il y a plus de trois mois que nous n'avons pas eu la chance d'adresser au gouvernement les questions que nous sommes tenus de lui poser et auxquelles il est obligé de répondre. Incidemment, j'avais l'intention de lui poser quelques questions à propos d'une équipe de secours, qui est actuellement retenue à l'aéroport Mirabel au Québec, et qui essaie de se rendre en Arménie pour aider les sinistrés. Il s'agit d'un groupe de personnes de l'Ouest canadien qui ont déjà eu l'expérience de ce genre d'intervention, et à qui le gouvernement n'a pas donné les autorisations voulues pour leur permettre de participer à l'opération de secours dont, de l'avis du monde du monde entier, ce pays a tant besoin. Je voulais demander au gouvernement pourquoi le Canada avait omis de répondre aux demandes formulées par le président Gorbachev à l'ONU il y a quelques jours. Je voulais aussi l'interroger sur la conférence du GATT et sur le fait que le Canada n'avait proposé aucune mesure concrète pour régler les problèmes agricoles dont il a été question à cette réunion.

● (1040)

Naturellement, je sais bien comment les choses se passent normalement. La question est soulevée, le leader du gouvernement chargé de donner ou d'obtenir une réponse en prend note et parfois, nous obtenons une réponse quelques jours plus tard. Quoi qu'il en soit, le leader du gouvernement est obligé de transmettre la question au ministre responsable et de veiller à ce qu'une réponse nous soit donnée. Mais rien de cela ne se produira dans le cas qui nous occupe.

À mon avis, honorables sénateurs, en décrétant ainsi qu'il n'y aurait qu'une courte période de questions et en ajournant les travaux ensuite pour une semaine, au moment où tant de questions préoccupent les Canadiens, et où certaines suscitent un intérêt indéniable, et en se privant ainsi d'une occasion d'interroger le gouvernement, cette Chambre se montre irresponsable.

Le sénateur Flynn: Vous en avez l'occasion maintenant!

Le sénateur Olson: Je le sais, mais il n'en demeure pas moins que lorsque vous siégiez de ce côté-ci de la Chambre, vous posiez les questions qu'il vous incombait de poser, et nous nous acquittions de nos responsabilités en vous fournissant les réponses voulues. Ce n'est plus ce qui se produit, et je commence à être obsédé de la façon dont le gouvernement assume ses responsabilités publiques.

Le sénateur Flynn: Ce n'est pas une question de privilège!

Le sénateur Olson: Oui, c'est une question de privilège...

Le sénateur Flynn: Non!

Le sénateur Olson: ... parce qu'on est en train de modifier le Règlement. Normalement, nous sommes censés nous réunir à 14 heures. Comme on a changé l'heure et que j'avais rendez-vous à l'hôpital à 10 heures, ce matin, je ne pouvais pas être présent au début de la séance.

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Olson: J'en suis fâché. On a eu tort d'agir ainsi. Je sais que mes collègues étaient d'accord. Je n'ai pas assisté à